**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Inauguration de la nouvelle unité de pédopsychiatrie aux Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois

**Une nouvelle unité de pédopsychiatrie a été inaugurée ce jour sur le site d'Yverdon-les-Bains des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv). La prise en charge hospitalière pédopsychiatrique sera assurée par du personnel médical et paramédical du CHUV, par son Secteur psychiatrique Nord.**

Les eHnv et le CHUV ont signé une convention de collaboration permettant la création d'une unité d'hospitalisation pédopsychiatrique en pédiatrie sur le site yverdonnois des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois. Une équipe pédopsychiatrique composée de spécialistes issus du secteur psychiatrique Nord sera appelée à travailler dans des locaux aménagés dans le bâtiment du Buis, qui comprendront cinq lits dédiés à cette nouvelle activité. Cette collaboration s'inscrit dans les objectifs mentionnés dans la convention cadre du 1er août 2006 signée par le CHUV, l'Université de Lausanne (faculté de Biologie et médecine) et les eHnv. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la politique cantonale en santé mentale qui comporte quatre programmes prioritaires, dont l'amélioration de la prise en charge pédopsychiatrique. Dans le cadre du dernier projet d'agrandissement des eHnv (secteur mère-enfant), le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a financé un montant de près de Fr. 700'000.- afin de créer les espaces nécessaires à la nouvelle unité et acquérir les équipements correspondants. Au titre de l'exploitation, le DSAS a également accordé aux eHnv un montant annuel d'environ 1.1 millions de francs, financé par les payeurs de l'hospitalisation (Etat et assureurs maladie).

L'équipe de spécialistes mise à disposition des eHnv par le CHUV comprend un médecin cadre pédopsychiatre (50%), un médecin assistant en pédopsychiatrie (50%), un psychologue (90%), un ergothérapeute (50%) et un éducateur (90%).

L'unité de pédopsychiatrie accueillera des enfants souffrant de troubles envahissants du développement (psychose et prépsychose infantile), de dépressions, de troubles du comportement alimentaire, de situations de mauvais traitements et d'abus sexuels et d'autres pathologies psychiatriques nécessitant une hospitalisation de quelques jours à quelques semaines. Cette unité permettra ainsi d'améliorer l'investigation et la prise en soins de situations complexes tout en maintenant des liens optimaux de proximité

avec les parents, garants d'une continuité de soins. En raison de l'augmentation, de la complexification et surtout de la survenue plus précoce de troubles psychiques chez l'enfant et l'adolescent, il s'avère particulièrement pertinent d'intervenir rapidement et de façon ciblée pour améliorer la santé psychique à cet âge et donc d'éviter des évolutions déficitaires entravant l'autonomisation des patients. Le rattachement de l'équipe pédopsychiatrique au Service de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents, dont le responsable est le Dr Christian Perler, favorisera les collaborations avec les unités ambulatoires du Service, autre atout de continuité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 novembre 2007

DSAS, Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat, 021 316 50 06, Dresse Jo Montandon, médecin-directrice du secteur psychiatrique Nord, 024 424 25 25, André Allmendinger, dir. eHnv, 024 424 40 04